



Le Conseil de Surveillance, réuni le 27 juillet 2005 sous la Présidence de Nicolas Seydoux, a examiné successivement les comptes consolidés 2004 et les comptes consolidés au 30 juin 2005 arrêtés par le Directoire selon les normes IFRS.

COMPTES AU 30 JUIN 2005 : Progression du chiffre d'affaires de 25 % et du résultat net de 50 %

Chiffres significatifs (en normes IFRS et en millions d'euros)	juin 2005	juin 2004
Chiffre d'affaires	46,2	36,9
Résultat net groupe	5,3	3,6
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	28,1	16,5
Capitaux propres consolidés	190,5	175,8
Endettement net	53,9	44,2

Le chiffre d'affaires s'élève à € 46,2 millions au 1^{er} semestre 2005. Il est en hausse de 25 % par rapport au 30 juin 2004, compte tenu de la sortie vidéo de *36 Quai des Orfèvres* et de *L'enquête corse* et des ventes internationales de *L'empire des Loups*. Les ventes du catalogue de droits représentent toujours une partie significative du chiffre d'affaires (57 % au 1^{er} semestre 2005, contre 61 % au 1^{er} semestre 2004).

Malgré une baisse de la fréquentation nationale de 15 %, EuroPalaces réalise un chiffre d'affaires de € 185,8 millions au 1^{er} semestre 2005 contre € 207,1 millions au 30 juin 2004, pour un résultat net consolidé de € 2,9 millions au 1^{er} semestre 2005 contre € 8,7 millions au 30 juin 2004.

Le résultat net de Gaumont s'élève ainsi à € 5,3 millions pour le 1^{er} semestre 2005 contre € 3,6 millions au 30 juin 2004, après l'intégration de la quote-part du résultat d'EuroPalaces pour € 1 million, et la prise en compte d'un produit d'impôt différé de € 2,5 millions liée à la diminution du taux d'impôt sur les plus-values.

Afin de financer le développement de ses investissements, la société dispose de lignes de crédits confirmées pour € 103 millions dont € 53,9 millions sont utilisés à fin juin 2005.

La société ne communique pas de prévisions pour le second semestre 2005.

FILMS 2005 et 2006

Gaumont sortira au cours du second semestre 2005 trois films :

- **Virgil** de Mabrouk El Mechri avec Jalil Lespert, Jean Pierre Cassel et Léa Drucker, le 7 septembre
- **Il était une fois dans l'oued** de Djamel Bensalah avec Julien Courbey, David Saracino, Marilou Berry et Karina Testa, le 19 octobre
- **Palais Royal !** de Valérie Lemerrier avec Valérie Lemerrier, Catherine Deneuve, Lambert Wilson, Mathilde Seigner, Gilbert Melki, Denis Podalydès, Michel Aumont et Michel Vuillermoz, le 23 novembre

Sept films dont les sorties sont d'ores et déjà datées pour 2006 :

- **La Fille de l'Est** d'Isabelle Mergault avec Michel Blanc, au 1^{er} trimestre
- **Un Ticket pour l'espace** d'Eric Lartigau avec Kad et Olivier, Marina Foïs, Guillaume Canet et André Dussolier, au 1^{er} trimestre
- **The Trail** d'Eric Valli avec Julian Sands, Eriq Ebouaney et Camille Summers, au 1^{er} trimestre
- **The Science of sleep** de Michel Gondry avec Gaël Garcia Bernal, Charlotte Gainsbourg, Alain Chabat, Miou-Miou et Emma de Caunes, au 1^{er} semestre
- **La Doublure** de Francis Veber avec Daniel Auteuil, Gad Elmaleh, Kristin Scott Thomas, Alice Taglioni, Dany Boon, Richard Berry, Virginie Ledoyen et Michel Aumont, au 1^{er} trimestre
- **OSS 117** de Michel Hazavanicius avec Jean Dujardin, Bérénice Bejo, Philippe Lefebvre, Aure Atika, au 2nd trimestre
- **La Faute à Fidel** de Julie Gavras avec Julie Depardieu et Stefano Accorsi, au 2nd semestre

PASSAGE AUX NORMES IFRS

Le Conseil de Surveillance de Gaumont a par ailleurs examiné les comptes consolidés 2004 arrêtés par le Directoire selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), lesquels servent de base à l'établissement des comptes à partir du 1^{er} janvier 2005.

La base de préparation de ces informations financières 2004 résulte des normes et interprétations IFRS applicables au 31 décembre 2005 telles qu'elles sont connues à ce jour. Certaines règles pourraient être modifiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) d'ici à la publication des comptes consolidés 2005.

Les modifications significatives sont la réévaluation de certains terrains et constructions, le changement de principe de reconnaissance des revenus (en prenant en compte le critère d'ouverture des droits), la constatation en produits du soutien financier au même rythme que les recettes des films, l'enregistrement en charge des frais préliminaires et des frais de sorties des films, le réajustement des droits à recettes des ayant-droits et des amortissements du catalogue en fonction des impacts décrits ci-dessus, l'arrêt de l'amortissement des écarts d'acquisition.

L'impact du passage des comptes du Groupe Gaumont aux normes IFRS sur les comptes au 31 décembre 2004 est le suivant ; les capitaux propres augmentent de € 20 millions pour s'établir à € 181,6 millions. Le résultat au 31 décembre 2004 diminue de € 0,6 million pour s'établir à € 9,2 millions.

La présentation détaillée des impacts du passage aux normes IFRS sur les comptes consolidés de Gaumont est disponible sur le site internet de Gaumont <http://www.gaumont.fr>.